

KESAKO IAE ?

Insertion par l'Activité Economique (IAE)



300 000

personnes
accompagnées
/an en France

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) vise à accompagner les personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles spécifiques. Grâce à des contrats de travail adaptés et un accompagnement renforcé, elle favorise leur retour vers l'emploi durable et local.

L'IAE a vu le jour dans les années 1980 en réponse à la crise économique et sociale particulièrement dure dans les territoires désindustrialisés. Des structures d'IAE se constituent alors, notamment au sein du réseau Coorace, pour créer des solutions pour et avec les personnes concernées par cette hausse du chômage et de la pauvreté.



DES SOLUTIONS INCLUSIVES

29% bénéficiaires
du RSA

50% chômeurs de longue et
très longue durée

Contrairement aux idées reçues, L'IAE accompagne **divers profils** avec des freins à l'emploi multiples (logement, santé, mobilité...) : demandeurs d'emploi longue durée, allocataires du RSA ou encore travailleurs handicapés.

Tous doivent obtenir un **PASS IAE** valable 2 ans délivré par une structure agréée par l'État.



DES MODÈLES ÉCONOMIQUES HYBRIDES



AI



ETTI



EI



ACI

 activité économique  subvention

L'IAE repose sur des **modèles hybrides de structures d'accompagnement**, basés sur des activités de **mise à disposition** (AI/ETTI) ou de **production** de biens et de services (ACI/EI). Ils associent activités économiques et financements publics avec différentes répartitions.



DES SECTEURS D'ACTIVITÉ VARIÉS ET INNOVANTS



nettoyage,
entretien



gestion des
déchets



construction,
bâtiments



environnement



Commerce
d'occasion,
ressourcerie

L'IAE couvre une **large palette de secteurs d'activités** : traditionnels (Service à la personne, bâtiment, logistique...) comme innovants (numérique, transition écologique ou économie circulaire). Les structures ont souvent été **précurseuses** sur le développement de ces filières hier considérées comme peu intéressantes et faiblement rentables.



UNE RÉPONSE AU MARCHÉ DU TRAVAIL



des bénéficiaires retrouvent un emploi dans
les 6 mois suivant leur parcours.

Les **4 500 structures** d'insertion en France coopèrent avec les acteurs de **leur territoire** (collectivités, entreprises, associations locales, etc...) pour :

- Répondre aux besoins en main-d'œuvre
- Accompagner les processus de recrutement des entreprises
- Former les futurs collaborateurs des entreprises
- Favoriser une insertion durable et locale



UN TREMPLIN VERS L'AUTONOMIE

L'IAE écarte un à un les différents obstacles à l'emploi : mobilité, logement, santé... La structure lève ces freins seule ou en lien avec les acteurs de l'action sociale de son territoire. Son ambition est de **permettre à chacun de retrouver son pouvoir d'agir dans la société.**



UN ACTEUR CLÉ DE L'ESS DU TERRITOIRE



L'IAE constitue un **pilier du développement des territoires**. Son impact est tangible tant sur l'inclusion sociale que sur la dynamisation des territoires via une économie non délocalisable.

L'IAE est un acteur à part entière de l'économie sociale et solidaire (ESS) agissant en faveur d'une **société plus juste, plus solidaire et plus résiliente.**